



# *Commission Nationale des Juges de France*

**ASSEMBLEE GENERALE de la section Psittacidés  
du 20 février 2016**

## Procès-Verbal

Saint Pierre des Corps 20 février 2016

Début de séance 14h  
Fin de séance 18h30  
Secrétaire de séance P. Channoy

Juges présents : Olivier Bauchet, Pierre Channoy, Michel Dudognon, Rémy Delanoue et Daniel Hans.  
Juges absents excusés : Christine Reichenbach  
Elèves juges : Néant  
Procuration : Christine Reichenbach

L'appel des présents est fait en présence de Denis Truchi Président de la CNJF.

### **Mot introductif de Denis Truchi**

Le président de la CNJF rappelle pour commencer que s'il y a eu des positions parfois éloignées entre le bureau CNJF et la section Psittacidés, il n'a jamais refusé de se mettre autour de la table pour en discuter. Il informe également l'assemblée qu'un travail avec le bureau UOF sur la régularité du Règlement intérieur a été mené le 3 février 2016.

Il affirme que contrairement à ce qui a pu se dire, l'UOF et le Comité organisateur ont toujours été informés de la politique de juges étrangers.

Suite aux problèmes de TVA soulevés par certains membres de la section, Denis Truchi a été voir le contrôleur des impôts pour vérifier la légalité de la vente de standards. Le contrôleur lui aurait expliqué que la CNJF restant en-dessous du seuil de redevabilité de la TVA, cela ne posait aucun problème.

Il fait ensuite part des difficultés relationnelles qu'il a pu avoir avec le responsable de section :

- sur le nombre de juges nommés au National des Herbiers
- sur le rejet du formulaire de compte-rendu de section qui est un outil simplifié pour des sections n'ayant pas la chance d'avoir un secrétaire performant.
- sur le cumul des statuts de convoyeur et juge, ce qui n'est pas bien compris ni accepté par les éleveurs.

Le Président de la CNJF appelle ensuite à veiller sur l'avenir des jeunes juges qui n'ont pas assez de recul sur les conséquences de leurs décisions de rejoindre la commission dissidente.

Olivier Bauchet demande des précisions sur les problèmes, notamment de la nomination au National des Herbiers. Le président de la CNJF rappelle que des efforts importants ont été faits pour réduire le nombre de juges officiant au National pour des questions d'économies budgétaires et qu'il est responsable de cela devant le trésorier national UOF. Or si seulement 3 juges étaient prévus compte-tenu du nombre d'oiseaux engagés, on s'est retrouvés 4 à juger sans que la CNJF n'en soit informée.

Olivier Bauchet demande ensuite des explications sur le passage d' « examen d'entrée » de M. Rivasseau à Niort. Denis Truchi explique que le responsable de section Jean Bescond a donné un avis négatif au passage d'examen de Rivasseau ce qui a été mal vécu par la famille du candidat présente sur l'exposition.

La même question est posée sur Yoann Armando. Ce postulant élève-juge parrainé par Jérémy Pellerin avait été convoqué par la CNJF à Sanary-sur-Mer (concours COM) pour y passer son examen d'entrée. Face au refus du responsable de section, malgré un dossier complet, la CNJF ayant du annuler la convocation doit à présent rembourser le billet d'avion du candidat.

Olivier Bauchet demande des explications et des confirmations quant à l'exclusion de Jean-Marc Fleurier de la CNJF. Denis Truchi nous explique cela en préambule de la réunion.

Olivier Bauchet fait remarquer qu'être juge et avoir des responsabilités au sein de l'organisation d'un national ou à l'UOF n'était pas contradictoire. Plusieurs d'entre nous sommes dans ce cas sans que cela n'enlève rien à notre légitimité et notre impartialité. Il est rejoint par l'ensemble de la section sur ce point.

## **1 Élection du responsable de section**

Compte-tenu du règlement intérieur de la CNJF ne permettant qu'aux seuls présents de voter, sur 7 membres à jour de leur cotisation, on comptabilise 5 votants.

Jean Bescond rééligible au poste de responsable de section n'a pas envoyé sa candidature. Un seul candidat s'est présenté : Rémy Delanoue, qui est donc élu à l'unanimité. Il déclare ne vouloir exercer qu'un seul mandat et qu'il faudra ensuite prévoir la succession.

## **2 Mise en suspens de la validation des décisions techniques prises en réunion du 6 février**

La validation est impossible pour le moment car le standard de la Perruche à Bouche d'or n'a pas été présenté comme un travail de la section Psittacidés CNJF. La validation est acceptée sous réserve de modification de l'intitulé.

## **3 Point sur les candidats élèves juges**

Rémy Delanoue, téléphonera aux candidats élèves-juges Rivasseau et Armando pour les rassurer et leur expliquer la procédure pour passer l'examen d'entrée au National 2016.

Il est rappelé que les stages doivent être effectués avec 70% des juges de la section en 3 ans avec une mobilité géographique obligatoire surtout à partir de la seconde année.

## **4 Nomination des juges au national**

La nomination sera faite ultérieurement après vérification des tours et des adhésions 2016. La date limite pour la nomination est fixée à septembre 2016.

## **5 Réunion technique de section**

Une réunion de section est prévue 2-3 septembre 2016, le lieu et les thèmes à traiter restent à définir.

## 6 Info OMJ

- Une réunion plénière de toutes les sections OMJ est à prévoir à Piacenza septembre 2016
- Un atelier OMJ est prévu en 2016, mais nous ne connaissons pas encore la date et le lieu
- Rappel : l'Election du responsable de section psittacidés OMJ est prévu pour janvier 2017

Dans la mesure du possible, Pierre Channoy ira aux réunions OMJ pour être visible au cas où une candidature OMJ section psittacidés soit possible et souhaitée par la COM France.

## 7 Projet « tablette en jugement »

L'UOF étant en train de travailler sur Ornitho-juge, un logiciel permettant d'utiliser la tablette en jugement, le bureau de la CNJF a souhaité préparer les juges à l'utilisation des tablettes.

Une subvention sera demandée à l'UOF afin qu'il ne reste à payer au juge que 100,00€.

La tablette prévue à l'achat est un produit de marque Asus de 16 Mo d'une valeur d'environ 180€ offrant la possibilité sur option d'ajouter un clavier externe.

Les membres de la section intéressés peuvent dès à présent se rapprocher du trésorier CNJF Christian Gambart pour réserver leur tablette par envoi d'un chèque de 100€ à son adresse : 45 rue du Tortillard 51 530 Saint Martin d'Ablois.

## 8 Classifications

L'assemblée préfère qu'il n'y ait plus de reclassement d'oiseaux notamment à partir du niveau régional. Pour les Platycerque et les Polytelis la discussion s'engage sur l'opportunité de rajouter « âge minimum n+1 » ? Le consensus n'étant pas obtenu par crainte d'une baisse de la participation aux concours, cette proposition est abandonnée.

Voir Annexe jointe pour la discussion à partir des propositions de Daniel Hergat.

## 9 Pointage minimum

Voici les pointages minimum validés par le Bureau national UOF et qui seront présentés au congrès national de mai 2016 :

- 90 Pts min (ind.) et 360 Pts (stam) pour les régionaux et au-dessus
- 89 Pts min (ind.) 358 Pts min (stam) en local
- Minimum 1 point d'écart entre le champion et second

## 10 Jugements 2016

Nom	Local	Régional	National	International
Hans	3	1	1	1
Delanoue	7	1		
Bauchet	3	1	1	
Channoy	3	2	1	1
Dudognon	5		1	

## 11 Devenir de la section

Notre section souhaite ardemment le retour de tous ses membres.

Il est convenu que pour rassembler notre famille, il faudra :

- Informer les jeunes juges
- Informer les éventuels démissionnaires
- Information au congrès UOF

Daniel Hans en tant que juge CNJF est réintégré à partir du 20 février 2016.

Côté financier, il faudra faire une demande de subvention avec un bilan prévisionnel. Denis Truchi va demander 100€ de plus aux autres sections par solidarité.

La séance est levée à 18:30